

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	82 (1994)
Heft:	4
Artikel:	Michèle Barzach, une démocratie à réinventer
Autor:	Chapuis-Bischof, Simone / Barzach, Michèle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-286815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

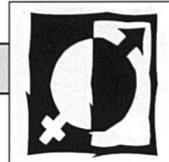
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Michèle Barzach, une démocratie à réinventer

En plein cœur du procès sur le sang contaminé, Michèle Barzach s'interroge. De ses réflexions naît un livre qui dénonce les carences du système politique.

« Ce livre est né, un matin de novembre, d'un moment politique que je qualifie d'hystérie collective. » A la fois une réflexion sur la politique de la santé et un constat de l'absence des femmes dans les niveaux décisionnels, le plaidoyer que vient de publier Michèle Barzach* est intéressant à plus d'un titre.

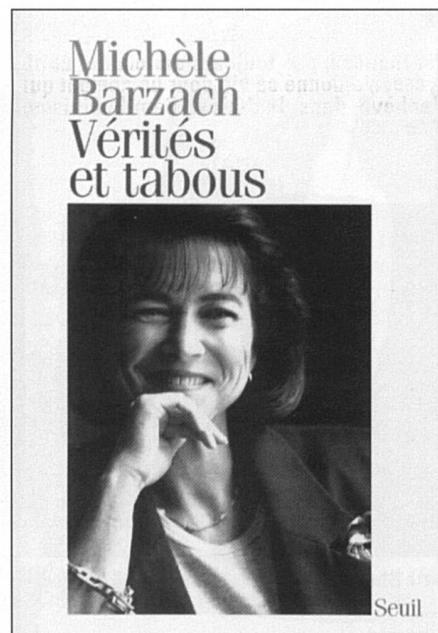
Gynécologue pratiquante pendant quinze ans, ministre de la Santé pendant deux ans, actuellement conseillère en stratégies de santé travaillant notamment avec l'OMS, Michèle Barzach sait de quoi elle parle quand elle traite de sujets tels que médecine, assurance maladie, toxicomanie, sida en France ou en Afrique... Ce sont quelques titres de chapitre où elle présente avec clarté son expérience.

La synthèse qu'elle fait de l'évolution actuelle de la médecine impressionne la non-spécialiste de ce sujet (que je suis) et devrait devenir la lecture de chevet de certains défenseurs de l'organisation hospitalière et médicale telle qu'elle existait il y a vingt ans ou plus. Les progrès obtenus ces dernières années dans l'imagerie médicale, en biologie, dans la connaissance du cerveau, dans le diagnostic pré-natal, dans la fabrication des médicaments, dans la possibilité d'intervenir sans « ouvrir » (méthodes de traitement non invasives) – pour ne citer que quelques domaines – les progrès réalisés sont tels qu'ils vont ou sont en train de bouleverser la médecine de façon difficilement imaginable. Et il faut que les autorités politiques et les cadres médicaux en prennent conscience et s'adaptent.

Pour avoir été ministre de la Santé entre 1986 et 1988, Michèle Barzach est l'une de celles et ceux qui ont été confrontés brutalement avec un phénomène nouveau et particulièrement catastrophique, le sida. Et chacune des mesures proposées politiquement s'est heurtée à l'incompréhension, à la lenteur, aux tabous, à l'hostilité. Un seul exemple: en 1987, la vente des seringues a été libéralisée (jusque-là il fallait une ordonnance médicale). Cette mesure prioritaire dans le choix des actions de protection contre l'épidémie n'a encore aujourd'hui pas été acceptée par tous les pharmaciens français!

Le fil conducteur

Un chapitre du livre est évidemment consacré à l'affaire du sang contaminé, mais ce n'est ni un plaidoyer ni un réquisitoire. De même que Michèle Barzach ne consacre que quelques pages discrètes à son éviction du RPR, elle ne profite pas d'analyser en long et en large la part qu'elle aurait pu prendre ou non dans cette affaire. Elle informe.



Son information est capitale aussi en ce qui concerne l'Afrique, où elle est allée plusieurs fois en mission. Ce chapitre est bouleversant. On le sait, un siédeen sur deux est Africain et, là-bas, le problème est décuplé du fait des habitudes sexuelles, des règles de société et de l'insuffisance d'encadrement médical. Les chiffres donnés dépassent tout ce qu'on peut imaginer :

- Ouganda: 30% de la population est séropositive.
- Zone frontière entre l'Ouganda et la Tanzanie: 19 000 habitants, 3000 tombes, 3000 orphelins, 35% des femmes enceintes séropositives.

Les forces vives de l'économie locale sont décimées, il n'y a, dans certaines régions particulièrement atteintes, plus personne pour cultiver et nourrir la population. La misère, la famine, la mortalité infantile s'accroissent plus que jamais.

Résoudre les problèmes de santé de nos pays et du tiers monde est une des tâches primordiales des autorités politiques. Encore faudrait-il qu'elles prennent conscience qu'une des raisons essentielles du dysfonctionnement de l'Etat (Michèle Barzach parle de la France, mais son analyse peut s'appliquer à bien d'autres démocraties voisines), c'est l'absence de femmes.

Constatant qu'après cinquante ans de droits politiques les femmes, qui forment 53% de la population, n'ont que 5% des leurs au Parlement, constatant qu'une loi sur les quotas avait été déclarée anticonstitutionnelle, elle ne voit qu'une solution, la démocratie paritaire.

Laissons-lui la parole: «La parité des sexes est d'ailleurs une des conditions de la démocratie, au même titre que la séparation des pouvoirs et le suffrage universel. Elle devrait donc être inscrite dans le droit. Elle ne pourra s'imposer que par la loi.»

«Le combat promet d'être rude. La parité sera sans doute l'occasion de bagarres comme les femmes en ont déjà mené, pour disposer librement de leur salaire, pour voter, pour choisir le moment de leur maternité grâce à la contraception ou pour la légalisation de l'avortement. Elle ne sera peut-être instaurée que sous l'effet d'un mouvement social puissant. Mais, après tout, ce fut le cas pour d'autres piliers de notre démocratie, comme le suffrage universel ou la gratuité et l'obligation de l'école pour toutes et tous.

Ce combat vaut certainement d'être mené, même s'il apparaît utopique à certains. Il permettrait pourtant de revaloriser non seulement le rôle des femmes, mais aussi celui de la politique.»

Simone Chapuis-Bischof

* Vérités et Tabous, Michèle Barzach, Editions du Seuil, 1994, 213 p.